

Gouvernement du Québec Le ministre de l'Économie et de l'Innovation, ministre responsable du Développement économique régional et député de Terrebonne

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1er étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 11 mai 2021, le député de Rosemont déposait une pétition (2547-20210511) à l'Assemblée nationale concernant la politique de rémunération d'Investissement Québec.

Rappelons que le mandat d'Investissement Québec a été considérablement élargi au cours des deux dernières années et que la société d'État est désormais au cœur de la stratégie de développement économique du Québec.

En effet, notre gouvernement a fait d'Investissement Québec son principal levier d'action en matière d'essor économique. Nous y avons ajouté plusieurs services directs aux entreprises en matière de soutien à l'exportation, d'accompagnement technologique et de services-conseils, et la société d'État s'est dotée d'un plan stratégique plus ambitieux, pour répondre aux objectifs économiques du Québec.

Compte tenu de l'importance pour Investissement Québec de pouvoir attirer et retenir des dirigeants de talent et d'aligner leurs intérêts avec ceux du gouvernement et puisque l'ancien programme de rémunération des membres du comité de direction n'était plus conforme au marché, il apparaissait essentiel d'apporter des ajustements. Il est important de comprendre que les salaires de base sont pratiquement inchangés. La hausse de rémunération sera liée à l'atteinte d'objectifs ambitieux pour l'intérêt du Québec.

Les nouveaux programmes de rémunération de la société d'État sont tout à fait appropriés en fonction des responsabilités que sa haute direction s'est vu confier et des effets attendus sur l'ensemble du développement économique.

En effet, non seulement Investissement Québec gère des dossiers de même complexité que les autres institutions financières, mais elle doit également tenir compte des conséquences de ces derniers sur l'essor économique du Québec ainsi que de la croissance et du maintien des sièges sociaux québécois.

Avoir et pouvoir garder à sa tête des dirigeants de haut calibre, et les rémunérer adéquatement, nous apparaît clairement comme une condition de succès pour Investissement Québec et pour l'ensemble de la société québécoise.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre Fitzgibbon